



**REGLEMENT DU MODULE ELAASTICS- UE Sémiologie -
DFGSM2 - DFGSM 3 - DFASM 1 - DFASM 2 - DFASM 3
2026-2027**

Le module ELAASTICS est composé des éléments suivants :

- Module 1 : E-sémiologie
- Module 2 : Ateliers de sémiologie et ECOS sommatifs
- Module 3 : Stages

La validation du module ELAASTICS nécessite d'avoir validé les 3 modules à la fin de l'année de DFGSM3

Pour toute question relative à ELAASTICS, le seul canal de communication valide et pris en compte en cas de réclamation ne pourra être qu'un message par mail à l'adresse suivante : elaastics@unilim.fr.

I - DFGSM 2 et DFGSM 3

Art 1 / MODULE 1 : E-sémiologie (10 ECTS)

Ce module permet aux étudiants d'acquérir les connaissances théoriques nécessaires concernant la sémiologie. Ce module se déroule à distance via des cours et des quiz disponibles sur la plateforme Moodle dédiée pour ELAASTICS (<https://poc-semio.unilim.fr>).

Des plages horaires ont été libérées dans les emplois du temps des étudiants afin de leur permettre de travailler en autonomie.

L'évaluation du module est composée d'une évaluation dite « Evaluation terminale » et d'un contrôle continu

- **Une évaluation dite « Evaluation terminale »** : 4 sessions d'évaluation en présentiel proposées

par an.

L'étudiant aura la possibilité de s'inscrire librement à l'une ou plusieurs de ces quatre sessions au cours de l'année.

Les épreuves sont constituées de 144 questions et tests de concordance de raisonnement et sont en présentiel (exception cf. infra pour les étudiants Erasmus).

Le temps de l'épreuve est de 3h00.

Pour les étudiants n'ayant pas validé ce module au terme des 4 premières sessions des examens de DFGSM 3, une session de seconde chance sera programmée sur la même période que les examens de deuxième chance DFGSM 3.

- **Un contrôle continu** qui se déroulera sur l'ensemble des 4 semestres de DFGSM2 et 3 en se basant sur l'activité de chaque étudiant sur la plateforme :

- nb de cours consultés
- nb de tests d'entraînement réalisés
- notes obtenues aux tests d'entraînement

L'ensemble de ces éléments permettront d'attribuer des points d'expérience ELAASTICS tout au cours des semestres (points XP). Les modalités d'attribution de ces points seront exposées lors des réunions de rentrée chaque année. Ces modalités favoriseront les étudiants qui seront actifs sur la plateforme de façon régulière au cours des semestres.

Un maximum de 15000 XP seront accumulables sur les deux ans du programme.

Un point de contrôle continu sera attribué par tranche de 1000 XP accumulés. Avec donc acquisition d'un maximum possible de 15 points de contrôle continu sur l'ensemble des 4 semestres de DFGSM.

Chaque étudiant aura accès en permanence à son nombre d'XP accumulés, permettant ainsi d'estimer en temps réel la note obtenue au contrôle continu.

Les conditions de validation du module 1 :

Le module 1 sera validé si l'étudiant a obtenu une note minimale de 87/100 points en cumulant :

- Les points obtenus à l'évaluation finale (note sur 80)
- Les points obtenus au contrôle continu (note sur 15)
- Les points bonus obtenus au module 3 (note sur 5)

Art 2 / MODULE 2 (8 ECTS) : Les ateliers de sémiologie

Les ateliers ont pour objet de permettre à l'étudiant de réaliser des gestes pour obtenir les compétences minimales à la réalisation d'un examen clinique.

Les étudiants refusant de se faire examiner en tant que patient simulé lors des ateliers seront convoqués pour un échange avec l'équipe pédagogique pour adaptation de l'enseignement de ce module.

L'étudiant doit valider les huit ateliers sur les 8 thématiques différentes au cours du 1^{er} cycle.

Les étudiants peuvent s'inscrire librement pour participer aux différents ateliers via la plateforme (<https://poc-semio@unilim.fr>).

Il est vivement conseillé aux étudiants de participer à, au moins 5 ateliers, parmi les 8 proposés au cours de l'année DFGSM 2.

L'étudiant peut à tout moment vérifier quels sont les ateliers validés (<https://poc-semio.unilim.fr>)

L'étudiant doit se présenter obligatoirement aux ateliers auxquels il s'est inscrit. Aucun échange n'est possible sans en avoir préalablement informé le service de scolarité qui validera ou non la possibilité de cet échange.

Toute absence à un atelier auquel l'étudiant s'est inscrit conduit à la non-validation de l'atelier.

Conditions de non-validation d'un atelier auquel l'étudiant s'est présenté :

- Evaluation différente de « a participé activement », l'enseignant présent à la séance devra indiquer les raisons sur le procès-verbal
- et/ou
- Non évaluation de l'atelier par l'étudiant

Pour les étudiants inscrits en DFGSM2 sur l'année 2026-27 : En cas d'atelier non validé, la participation de l'étudiant sera annulée et l'étudiant devra se réinscrire et revalider l'atelier avant la fin de son année de DFGSM3. Les étudiants qui n'auront pas validé leur présence et leur participation aux 8 ateliers en fin de DFGSM3 devront passer et valider la seconde session des ECOS, **en plus** de la première session de ces ECOS.

Pour les étudiants inscrits en DFGSM3 sur l'année 2026-27 :

En cas de non validation d'un atelier auquel l'étudiant s'est présenté :

- Evaluation différente de « a participé activement », l'enseignant présent à la séance devra indiquer les raisons sur le procès-verbal
- et/ou
- Non évaluation de l'atelier par l'étudiant

Cet atelier sera considéré comme non réalisé. La participation de l'étudiant sera donc annulée et l'étudiant devra se réinscrire et revalider l'atelier l'année suivante si possible ou sera convoqué aux ECOS sommatifs dans l'hypothèse où les 8 ateliers n'auraient pas été validés en fin de

DFGSM3.

En cas de non validation du module 2 en première session du second semestre de DFGSM 3, une épreuve de seconde chance aura lieu sous forme d'ECOS sommatifs.

Art 3 / ECOS sommatifs-(2 ECTS)

Pour les étudiants inscrits en DFGSM2 sur l'année 2026-27

- Art 3-1 Eligibilité aux ECOS sommatifs

Une session d'ECOS sommatifs pour les DFGSM 3 aura lieu à l'issue du dernier atelier annuel.

Pour participer aux ECOS chaque étudiant devra respecter les critères suivants : présentation à la session, à l'heure de convocation et en tenue (blouse, stéthoscope et marteau réflexe obligatoires).

Si un étudiant ne répond pas aux critères ci-dessus il ne pourra pas participer à la première session et devra se présenter aux ECOS de deuxième session.

Les étudiants n'ayant pas validé les 8 ateliers devront se présenter également aux ECOS seconde session, quelle que soit leur note aux ECOS de première session, celui-ci constituera donc à la fois un examen de seconde chance pour les ECOS (en cas d'échec) et également pour les ateliers non validés.

Art 3-2 Modalités de la session d'ECOS sommatifs :

Les ECOS sommatifs se dérouleront fin avril de chaque année et seront structurés de la manière suivante :

- chaque jury sera constitué d'au moins un enseignant et un tuteur DFASM
- chaque jury évaluera les étudiants sur un examen basé sur des ECOS sémiologiques générés à partir des objectifs pédagogiques de chaque atelier.
- le nombre de jury sera défini en fonction du nombre d'étudiants participants à cette session

L'étudiant passera trois stations tirées aléatoirement parmi les stations générées au préalable par les membres du jury (Une station par bloc des binômes de spécialités suivants « Cardio-pneumologie », « digestif-palpation OPH, ORL » et « Locomoteur-Neuro »), posées pendant la même session, dans la même salle avec le même jury.

Les ECOS sommatifs seront validés si l'étudiant a obtenu une note $\geq 14/20$. Si cette note n'est pas atteinte, l'étudiant sera convoqué pour une session de rattrapage.

Une session de rattrapage sera organisée au mois de Juin.

Pour les étudiants inscrits en DFGSM3 sur l'année 2026-27 :

- Art 3-3 Les ECOS formatifs

Une session d'ECOS formatifs pour les DFGSM 3 aura lieu à l'issue du dernier atelier annuel. Cette session ne sera accessible qu'aux étudiants ayant validé les huit ateliers du module 2.

La validation de la session sera actée par :

- la présence de l'étudiant ;
- sa présentation à l'heure de la convocation ;
- sa présentation à l'examen en tenue (blouse obligatoire).

Tout étudiant qui ne respectera pas les trois critères ci-dessus ne pourra pas se présenter aux ECOS formatifs et sera automatiquement convoqué aux ECOS sommatifs.

Le jury se réserve le droit d'invalider la session d'ECOS formatifs pour tout étudiant qui serait absent ou ne participerait pas de façon sérieuse et/ou adaptée à l'épreuve (gêne le bon déroulement des ECOS, mauvaise volonté évidente lors de la passation des stations, et/ou tout autre comportement inadapté considéré par le jury comme justifiant une non-validation de la part des enseignants présents).

- Art 3-4 Les ECOS sommatifs

En cas de non validation du module 2 et/ou des ECOS formatifs, une session d'ECOS sommatifs (épreuve de seconde chance) sera organisée :

- Devront participer à cette session :
 - les étudiants n'ayant pas validé le module 2
 - les étudiants n'ayant pas validé la session d'ECOS formatifs
- Modalités de la session d'ECOS sommatifs :
 - chaque jury sera constitué de deux enseignants
 - chaque jury évaluera les étudiants sur un examen basé sur des ECOS sémiologiques correspondant aux situations rencontrées lors des ateliers.
 - le nombre de jury sera défini en fonction du nombre d'étudiants participant à cette seconde session

Art 4 / MODULE 3 : Stages de sémiologie (10 ECTS)

Ce module sera validé si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- chacun des trois stages a été validé
- l'étudiant a participé à au moins deux sessions du forum Limousin Santé-Territoires.

Les trois conditions de validation d'un stage sont cumulatives ; elles sont listées ci-dessous.

Pour valider un stage il faudra que :

- L'étudiant ait bénéficié d'une évaluation au lit du patient par un DFASM en stage avec lui (nom indiqué par la scolarité). Cette évaluation sera tracée sous forme d'une note sur la plateforme ELAASTICS, dans le stage considéré. Il n'y a pas de note minimale pour être validé. Il est de la responsabilité de l'étudiant de DFGSM de vérifier que cette condition de validation est bien remplie en se référant à la plateforme ELAASTICS. En cas de difficulté par l'étudiant en DFGSM de se faire évaluer par un étudiant en DFASM, il est de sa responsabilité de signaler directement cette situation à la scolarité qui aidera à la résolution du problème avec l'équipe ELAASTICS ;
- L'étudiant ait fait un retour sur le stage sous forme d'un questionnaire rempli sur la plateforme ELAASTICS. Il est de la responsabilité de l'étudiant de DFGSM de vérifier que cette condition de validation est bien remplie en se référant à la plateforme ELAASTICS ;
- La présence de l'étudiant ait été validée par son maître de stage directement sur la plateforme ELAASTICS." Il est de la responsabilité de l'étudiant de DFGSM de vérifier que cette condition de validation est bien remplie en se référant à la plateforme ELAASTICS ;

En cas de non-validation de l'un ou plusieurs des 3 stages, l'étudiant sera convoqué par l'équipe pédagogique afin de déterminer, s'il y a lieu, des modalités de rattrapage du ou des stage(s) non validé(s).

Par ailleurs, il est attendu que chaque étudiant dépose, durant son année de DFGSM3, sur la plateforme ELAASTICS du CHU, au moins une photo, une vidéo ou un enregistrement audio (accompagnés du consentement du patient) en lien avec un élément sémiologique enregistré pendant un des stages, afin d'illustrer les cours d'ELAASTICS. Chaque dépôt sera visé et validé par le comité pédagogique d'ELAASTICS. En cas de dépôt validé, l'étudiant obtiendra 5 points supplémentaires rajoutés à la note du contrôle continu et évaluation finale du module 1.

Si l'étudiant, ne valide que partiellement l'UE de Sémiologie (Module 1 + Module 2 + ECOS + Stages), son année de DFGSM 3 ne pourra pas être validée.

En cas de redoublement lié à la non-validation d'un module d'ELAASTICS, l'étudiant devra revalider l'intégralité des 4 éléments de l'UE de sémiologie : 3 modules et ECOS (donc y compris les ateliers et les stages même si ceux-ci ont déjà été validés antérieurement).

Cas particuliers :

1 : Pour les étudiants effectuant toute ou partie de leur année de DFGSM en Erasmus, les modalités de validation du module de sémiologie sont les suivantes :

- Module 1 - E-sémiologie : Les modalités de validation de ce module sont identiques à celles prévues ci-dessus (le module 1 étant réalisable intégralement à distance). La passation pourra se dérouler avec un étudiant en autonomie si les conditions d'examens ne peuvent pas être assurées pendant le stage ERASMUS.

- Module 2 -

Pour les étudiants inscrits en DFASM2 sur l'année universitaire 2026-27:

- Le module 2 devra avoir été validé avant le départ en ERASMUS.

Pour les étudiants inscrits en DFASM3 sur l'année universitaire 2026-27:

- Module 2 - Les ateliers de sémiologie : Les étudiants doivent avoir participé aux 8 ateliers avant leur passage en DFASM. Le programme permettant aux étudiants de faire les 8 ateliers dans le temps imparti. Il n'y aura pas de dérogation. Il appartient à l'étudiant de vérifier la compatibilité de son projet avec la validation des 8 ateliers.
- ECOS : Si les dates du séjour Erasmus sont incompatibles avec celle de la session d'ECOS formatifs, le jury validera par défaut ce module. En revanche, si les dates du séjour Erasmus permettent à l'étudiant de se présenter à la session d'ECOS annuelle, l'étudiant devra y participer dans les conditions définies à l'article 2
- Module 3 - Les stages :
- Si les dates du séjour Erasmus sont incompatibles avec celle de la réalisation du ou des stage(s), le jury validera par défaut toute ou partie de ce module selon les dates du séjour ERASMUS. L'étudiant devra effectuer le(s) stage(s) qui ont lieu en dehors de séjour Erasmus.

2 : Pour les étudiants passerelle arrivant directement en DFASM3 :

- Module 1 – E-sémiologie : accès précoce aux cours ELAASTICS (uniquement, pas d'accès aux quiz avant l'inscription dans l'année universitaire) via l'adresse mail personnelle
- Module 2 – Les ateliers de sémiologie et ECOS : les étudiants doivent valider le module 2 à la fin de l'année de DFASM3.

II - DFASM 1 / DFASM 2 / DFASM 3

Les étudiants de DFASM 1 et DFASM 2 peuvent choisir l'optionnel ELAASTICS soit comme optionnel validant au titre d'une année d'étude soit au titre de la valorisation du parcours (UE supplémentaire ou engagement au choix de l'étudiant).

Les étudiants de DFASM 3 peuvent choisir l'optionnel ELAASTICS au titre de la valorisation du parcours (UE supplémentaire ou engagement au choix de l'étudiant).

Seuls les étudiants sélectionnés par l'enseignant responsable du module pourront participer aux ateliers et à la session d'ECOS formatifs.

Dès l'ouverture des inscriptions pour le module 2, la sélection des étudiants se fera en fonction de la précocité de l'inscription de l'étudiant. Au moment de l'inscription, l'étudiant devra préciser l'atelier qu'il souhaite animer en formulant son 1^{er} choix et un choix alternatif.

L'attribution de l'atelier choisi dépendra de la précocité de l'inscription à l'optionnel et des places disponibles pour chaque atelier (6 étudiants DFASM par atelier). Pour honorer toutes les places des

ateliers, l'étudiant pourra se voir attribuer un atelier de façon arbitraire par le jury d'ELAASTICS en fonction des besoins

Les étudiants ayant déjà effectué cet optionnel l'année d'avant ne seront pas prioritaires dans la sélection mais pourront effectuer ELAASTICS pour la valorisation du parcours s'il reste des places. Les étudiants devront participer aux ateliers auxquels ils ont été convoqués par l'enseignant responsable de ce module.

Dans le cadre des ateliers, les étudiants de 2eme cycle inscrits à cet optionnel (soit dans le cadre de la validation de leur cursus ou valorisation de leur parcours), devront, sous la responsabilité d'un enseignant :

- S'assurer de la présence des étudiants inscrits à l'atelier ;
- Suivre les indications données par l'enseignant responsable de ce module ;
- Indiquer aux étudiants du 1^{er} cycle ce qui est attendu lors de la séance et les accompagner au cours de la séance ;
- Noter la présence des étudiants aux ateliers ;
- Indiquer sur la plateforme poc sémio la participation des étudiants ;
- Indiquer à l'enseignant présent lors de la session les difficultés rencontrés avec un ou des étudiant(s) : absence, participation non active, ou tout comportement inadapté qui gêne le bon déroulement de l'atelier. A l'issue de l'atelier, un échange entre l'enseignant présent à la session, le tuteur et l'étudiant permettra à l'enseignant de déterminer si l'atelier est validé ou non et de signer le procès-verbal en conséquence.

Les étudiants souhaitant participer à cette UE devront :

- Avoir suivi la session de formation proposée par l'enseignant responsable de ce module ;
- Avoir participé à l'intégralité des ateliers auxquels l'étudiant est convoqué ;
- Avoir créé une station d'ECOS pour l'évaluation annuelle ;
- Avoir participé à la session d'ECOS formatifs s'ils ont reçu une convocation.

La validation de l'étudiant sur chaque atelier (présence, participation, validation de la présence des étudiants de premier cycle lors de chaque atelier) sera actée par l'enseignant responsable de l'atelier, via le procès-verbal, qui sera transmis par l'enseignant responsable au service de la scolarité.

La validation de l'UE ou de l'engagement sera actée par l'enseignant responsable du module II d'ELAASTICS sur la base de :

- La participation à chacun des ateliers auxquels l'étudiant aura été convoqué ;
- La validation de la présence des étudiants ;
- La création d'une station pour les ECOS formatifs de fin d'année (dans la thématique de l'atelier que l'étudiant aura animé) ;
- La participation aux ECOS de fin d'année en cas de convocation par le Jury.

Présenté et approuvé en Conseil de gestion de la Faculté de Médecine le 28-05-2026

Adopté par la CFVU du 30-06-2026